

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL DU 28 MAI 2015

N° CS 05/2015- 2

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

COLLEGE DEPARTEMENTS

En deux mille quinze, le vingt-neuf mai, à Jaujac à 19h00, le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Lorraine Chenot.

Nombre de voix en exercice : 307 Nombre de voix présentes: 166 Nombre de voix présentes et représentées : 233	Cadre réservé à la Sous-Préfecture
Date de convocation : le 13 mai 2015	Transmis par ACTE le : 3/06/15 AR N° : 007-250702388- eS280515_2

Délégués à titre délibératif :

Délégués des Départements :

Présents : Laurence ALLEFRESDE, Laëticia BOURJAT, Sabine BUIS, Sandrine CHAREYRE, Max CHAZE, Raoul L' HERMINIER, Christine MALFOY, Bernadette ROCHE,
Représentés : Jean-Pierre CONSTANT, Jérôme DALVERNY, Christian FEROUSSIER, Martine FINIELS, Laurent UGHETTO, Anne VENTALON, Maurice WEISS,
Excusée : Laëtitia SERRE,
Absents : Bérange BASTIDE, Jacques DUBAY,

Délégués des Régions :

Présents : Pascal BONNETAIN, Fabrice BRUN, Marie-Christine GIT, François JACQUART, Olivier KELLER, Véronique ROUSSELLE,
Représentés : Gustave ALIROL, Hervé SAULIGNAC, Danièle SOUBEYRAND

Délégués des Communes :

Présents : Michel CHAUSINAND (ACCONS), Franck LACONDEMINE (AJOUX), Julien TISSIER (ALBON), Gabin AYMARD (ANTRAIGUES), Gérard MOUNIER (ASTET), Agnès

AUDIBERT (BEAUMONT), Georges PAGANI (BEAUVENE), Jean-Pierre REYMOND (BURZET), Jean-Pierre ANCHISI (CHALENCON), Stéphane VOLLE (COUX), Christian FANGIER (CREYSSEILLES), Guy DALLARD (DORNAS), Jacqueline MOULIN (FABRAS), Odile AUDIBERT (FAUGERES), Alexandre ROURESSOL (FONS), Thierry LECLERC (FREYCENET LA CUCHE), Sylvie DEVES (GRAVIERES), BÔLHE Patrick (JAUNAC), Bernard VEDOVATO (JOANNAS), Olivier BARATIER (JUVINAS), Bernard CROS (LABASTIDE/BESORGUES), Jean-Claude BOIRON (LABEGUDE), ALLIX Dominique (LACHAMP- RAPHAEL), Soraya KHALID (LACHAPELLE/AUBENAS), Robert BRUGERE (LAURAC), NOUGIER Maxime (LAVIOLLE), Jean-François LALBERT (MALARCE), Chantal MEBREK (MALBOSC), COTTA Marcel (MARIAC), Marie-Josée SOLE-GIRAUD (MEZILHAC), Chantal PAJOT HELLEBOID (MONTPEZAT), Jacques Henry POINTEAU (MOUDEYRES), Serge BADUFLE (LES NONIERES), Hubert LE POITEVIN (PAYZAC), Christian BROUSSE (PLANZOLLES), Jacques BAYONI (PONT DE LABEAUME), Guillaume ALLEGRE (PRADES), Jean-Paul PAULMIER (PRANLES), Raymond SOULERIN (PRUNET), François AUDIBERT (RIBES), Christine ZALHES (LA ROCHETTE), Francis CHABANE (ROSIERES), Arnaud MISSET (ST ANDEOL DE VALS), Nicole CHAUDIER (SAINT APPOLINAIRE DE RIAS), Michel LANDREIN (ST BASILE), Sandrine JULLIEN (ST GENEST DE BEAUZON), NURY Denise (ST JULIEN DU GUA), Hervé BLACHERE (ST JULIEN DU SERRE), Roland LUQUET (SAINT JULIEN LABROUSSE), HOCQUET Agnès (STE MARGUERITE LAFIGIERE), Francis GIRARDOT (ST MARTIN DE VALAMAS), Jean-Claude PIZETTE (ST MAURICE EN CHALENCON), Lorraine CHENOT (ST MELANY), Alain FEOUGIER (ST MICHEL DE BOULOGNE), Jean Daniel BALAYN (ST MICHEL DE CHABRILLANOUX), Guy SARTI (ST PIERRE DE COLOMBIER), Pierre TISSIER (ST PIERREVILLE), WIOT Claude (ST PRIVAT), Patrick PRIEZ (ST PRIX), Marlène FOLCHER (ST VINCENT DE DURFORT), Briec MEVEL (LA SOUCHE), Gérard BROUILLARD (THUEYTS), Joël BOYER (UCEL), Nathalie BREYSSE (USCLADES ET RIEUTORD), Francis CLUTIER (VALS LES BAINS), Nadine BABIN (LES VANS), Agnès MEYSSONNIER (VERNON), Gérard GOULLEY (VERNOUX), Jean-Marie VIALLE (VEYRAS),

Représentés : Gérard BROUSSE (DUNIERE), CRESTON Philippe (ISSAMOULENC), Julie SAVARY (LABATIE D'ANDAURE), GUILLET Pascale (LABOULE), Claude FOURNET(LOUBARESSE), Florian VINARD (MAYRES), Beata CREUS (MERCUER), Cécile PARNOTTE (LES OLLIERES), Geneviève AUDIGIER (PEREYRES), Jean-Jacques PEIRO (PRESSAILLES), Mireille LE VAN (ROCLES), Christophe GAUTHIER (SAINT AGREVE), Karine BROUSSE (ST CHRISTOL), Sylvette BRIET (ST CIERGE LA SERRE), Max TOURVIEILHE (VESSEAUX), Julie MALLON (VINEZAC),

Excusés : Maurice BOCCARD (AILHON), Pierre FRAYSSE (LE CHAMBON),

Absents: Alain VALENTIN (AIZAC), Frédéric Eymard (ARCENS), Françoise DEGOMBERT (ASPERJOC), Daniel CLARO (BARNAS), Ludovic REDER (BOREE), Thierry CHAMPPEL (BORNE), David TESTUD (CHAMBONAS), Franck DUVERT (CHANEAC), Alain FERRIER (CHASSIER), Isabelle LAMBERT (CHAUDEYROLLES), TEYSSIER Raoul (CHIROLS), Thomas SOUBEYRAND (DESAIGNES), Georges DUGAS (DOMPNAC), Béatrice SAUVIGNET (LES ESTABLES), Christian CHORLIET (FAY SUR LIGNON), Sébastien PAVE (GENESTELLE), Christian KANDOUCCI (GLUIRAS), Marie-Josée SERRE (GOURDON), Jacky MOUNIER (INTRES), Bruno GORRIS (JAUJAC), Marie-Claire PAQUELET GARDES (JOYEUSE), Raymond FAYOLLE (LABLACHERE), Pierre FERRAND (LACHAPELLE/CHANEAC), Pernille GINOUX (LALEVADE), Jacky CHOSSON (LAMASTRE), Maryse AMET (LARGENTIERE), Pierre Thibault LOUCHE (LAVAL D'AURELLE), Julien ANDRE (LENTILLERES), Nadine AMPLE (MARCOLS), (MARS), Eric LHOPIEAU (MEYRAS), Laure JOURDAN (LE MONASTIER SUR GAZEILLE), Joël FOURNIER (MONTSELGUES), Jean DESBOS (NOZIERES), Claudette PAGE (POURCHERES), Gilles PEREAU (ROCHER), Delphine GOUEDARD (SABLIERES), Francis ENJOLRAS (SAGNES ET GOUDOULET), Alain MARION (ST ANDEOL DE

FOURCHADE), Frédérique MONNIER (ST ANDRE LACHAMP), Isabelle HERNANDEZ (ST CIERGE /LE CHEYLARD), Camille CONSTANTIN (ST CIRGUES DE PRADES), Michel MIALON (ST CIRGUES EN MONTAGNE), Guy JACQUESSON (ST CLEMENT), Michel JARLUT (STE-EULALIE), Franck BRECHON (ST ETIENNE DE BOULOGNE), Hervé MARTIN (SAINT ETIENNE DE SERRES), Sonia MERCURY (ST GENEST LACHAMP), Joël CHARRETTE (ST JEAN CHAMBRE), CLARET Ludovic (ST JEAN ROURE), Aurélia BOUVAREL (ST JOSEPH DES BANCS), Michel GENOT (ST JULIEN BOUTIERES), Dominique RANC (ST LAURENT LES BAINS), Géraldine FAURE (ST MARTIAL), Annie VANDERSTICHELEN (ST PIERRE ST JEAN), Christophe MOINS (ST SAUVEUR DE MONTAGUT), Alain CHAPON (SILHAC), Christiane COPPE (VALGORGE),

Délégués des Villes-portes :

Présent : André BASTIDE (AUBENAS),

Absent : Michel VALLA (PRIVAS)

Délégués des Communautés de communes :

Présents : René SOULELIAC (ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS), Marc CHAMPEL (CEVENNES ET MONTAGNE ARDECHOISE), Alain GIBERT (PAYS BEAUME DROBIE), Arlette ALLARD (PAYS DE VERNOUX), Eric LESPINASSE (SOURCE DE LA LOIRE), Franck JOUFFRE (VINOBRE),

Représenté : Dominique COUTURIER (PAYS DE LAMASTRE),

Absents: Monique DOLADILLE (PAYS DES VANS EN CEVENNES), Jean Paul TIRAT(PAYS AUBENAS VALS), Agnès MAIGRON (VAL DE LIGNE), Pascal BAILLY (VAL EYRIEUX), Nathalie MALET TORRES (PRIVAS CENTRE ARDECHE),

Délégués à titre consultatifs :

Excusé : Jean Louis TESTUT (CRPF Rhône Alpes)

Invités

Présent : Frédéric GIRARD (Conseil Régional Rhône-Alpes), Dominique VENTURE Payeur Départemental,

Excusés : Alain TRIOLLE Préfet de l'Ardèche,

La Présidente expose au Comité Syndical

Conformément à l'article 11 des Statuts,

« Le Bureau Syndical est composé de représentants élus titulaires de chacun des trois collèges.

Cette élection a lieu après chaque renouvellement général des membres du collège dû à une élection régionale pour le collège Région, cantonale pour le collège Département, élection municipale ou communautaire pour le collège Territoire.

L'élection au sein de chaque collège, a lieu au scrutin majoritaire à trois tours, la majorité absolue des membres présents ou représentés étant requise pour les deux premiers tours et la majorité relative étant suffisante au troisième tour. »

Suite aux élections départementales en début d'année 2015, 4 sièges du collège Départements sont à pourvoir :

- Dont 3 délégués représentant le Département de l'Ardèche
- Dont 1 délégué représentant le département de la Haute Loire

Il est procédé à l'élection du collège Département.

Les candidats sont :

- Laurence ALLEFRESDE - Ardèche
- Jérôme DALVERNY - Ardèche
- Raoul LHERMINIER - Ardèche
- Nathalie ROUSSET - Haute Loire

Collège Département

Nombre de votes : 16

Nombre de bulletins nuls et blancs : 3

Nombre de voix obtenues : 13

- | | |
|----------------------------------|---------|
| - Laurence ALLEFRESDE – Ardèche | 13 voix |
| - Jérôme DALVERNY - Ardèche | 13 voix |
| - Raoul LHERMINIER - Ardèche | 13 voix |
| - Nathalie ROUSSET - Haute Loire | 13 voix |

Pour le collège Département, sont élus membres du bureau Syndical du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, au premier tour, à la majorité absolue :

Laurence ALLEFRESDE - Ardèche

Jérôme DALVERNY - Ardèche

Raoul LHERMINIER - Ardèche

Nathalie ROUSSET - Haute Loire

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme

La Présidente

Lorraine CHENOT

